

Notes des Conseils d'Administration de l'UPHF des 2 juillet et 4 octobre 2018

Il s'agit des notes rédigées par le camarade élu, pas du compte-rendu officiel de la séance (bientôt disponible sur l'ENT).

Nous étions absent.es lors du CA du 2 juillet 2018. Voici nos avis en général :

- **Orientation, enveloppe budgétaire 2019 et budget rectificatif 2018** : On aurait voté contre, car ce budget est insuffisant pour étudier dans des conditions optimales. De plus, l'Université fonctionne énormément sur ces ressources propres grâce aux appels à projet et aux taxes sur l'apprentissages. Logique marchande que nous combattons.
Résultat des votes : unanimité pour !
- **Rapport d'autoévaluation** : On se serait abstenu pour le contrat d'établissement 2013 – 2018.
Résultat : unanimité pour !
- **Stratégie immobilière 2018/2022** : Il s'agit de l'ensemble des travaux sur les bâtiments de l'UPHF jusqu'à 2022. Total de l'ensemble des travaux prévus : **70 millions d'euros dont 35 millions venant des fonds propres de la fac**. Quelques remarques (mauvaises et bonnes) :
 - On y apprend que les **169 caméras** déployées sur les campus de l'UPHF ont coûté **650 000 € !**
 - Les **bureaux de la Présidence de l'UPHF** vont déménager du campus Mont Houy aux Tertiales (bât. Ronzier). Coût total : **10.5 millions d'euros** dont 8 millions pris sur les fonds propres de l'UPHF.
 - Amélioration de l'**accessibilité pour les handicapé.es** : 2 600 000 €
 - Le tableau est en pièce jointe pour consulter l'ensemble des travaux prévus. On aurait voté contre. Notamment que toujours rien n'est prévu pour la Maison des Etudiant.es. Résultat : unanimité pour !

CA du 4 octobre 2018 :

1) Approbation du dernier CR du 2 juillet 2018

2 abstentions dont le SEL-CGT. Le reste pour

2) Vote du Budget rectificatif 2018

La Direction présente des modifications par rapport au budget prévisionnel. On vote contre car on ne tolère pas ces budgets austéritaires.

1 contre (nous, SEL-CGT). Le reste pour

3) Vote d'une remise gracieuse

L'ancien agent comptable demande une remise gracieuse car il y a eu un contrôle et il y a une erreur d'environ 12 000 € en 2011 et 2012. L'agent comptable est donc accusé personnellement par la Cour des Comptes et demande une remise gracieuse au Président de l'UPHF, ce que le CA doit approuver. Une erreur ça arrive mais on a du mal à se prononcer dessus en tant qu'étudiant.e.

2 abstentions (nous, SEL-CGT et 1 élu étudiant FEV), le reste pour.

4) Vote du bilan social du SCD (Service Commun de la Documentation) – la BU

Ils présentent le bilan 2017 de la BU. Un document de 83 pages reçu 6 jours avant le conseil. On intervient pour dire qu'il y a 2 ans, quand les horaires d'ouverture de la BU ont été prolongés, cela a été fait à budget et effectif constant. Donc, il y a plus d'étudiant.es qui y travaillent, notamment le soir, et ils sont moins formé.es. Pour nous, la qualité des services de la BU diminue. La Directrice de la BU nous dit que les personnels en place sont toujours présent.es jusqu'à 20h donc les étudiant.es sont jamais seul.es.

1 contre (nous, SEL-CGT). Le reste pour.

5) Vote de l'évaluation de l'IUT et des DUT

Le Directeur de l'IUT présente l'évaluation de l'IUT.

Dans les documents présentés, le Directeur de l'IUT dit lui-même que l'IUT souffre des postes gelées, des départements sous dotés en RH alors que le nombre d'étudiant.es ne fait qu'augmenter. Il indique ensuite que des départs en retraite ne sont pas remplacés, et que les nouveaux recrutements se font avec des CDD précaires.

Le Président de l'UPHF dit que l'IUT est bien loti et qu'ils devraient moins se plaindre...

On posera 2 questions, sur l'affaire des chaussettes/Divam en TC et sur la façon dont sont élu.es les représentant.es étudiant.es à l'IUT.

Aucunes réponses à nos questions. Apparemment ce n'est pas le lieu.

On votera contre car les documents présentés le prouvent, l'IUT est victime de la politique d'austérité dans les services publics.

1 contre (nous, SEL-CGT). Le reste pour.

6) Vote sur le bilan social 2017

La porte – parole de se bilan social 2017 de l'UPHF présente le dossier. On y apprend que 478 contrats étudiants ont été signé en 2017 par l'UPHF d'une moyenne de 80 heures. 67 % des contrats sont financés par la région.

Le document fait 159 pages. Impossible de le lire en 5 jours donc on s'abstient. Le reste vote pour.

7) Vote du régime de l'intéressement

Il s'agit de prime individuelle décidé uniquement par le Président de l'UPHF sur proposition du Président du service. On demande que ces primes soient publiques, sinon c'est du clientélisme. Seules les primes doctorales sont décidées par la commission recherche. Le reste des primes aux personnels de l'UPHF se décide seulement par le Président. Chaque bénéficiaire peut avoir une prime jusqu'à 20 000 € sur une enveloppe globale égale à 0.3% de la masse salariale. Nous sommes bien sûr contre.

3 votes contre dont nous SEL CGT et 1 abstention. Le reste pour. La FEV n'est plus présente dans le conseil.

8) Vote campagne d'emplois 2nd degrés 2019

Ils recrutent de plus en plus d'enseignant du 2nd degrés car il y a des postes vacants. Nous on préfère des maîtres de conf et des enseignants chercheurs.

Un conseiller demande qu'on sépare les votes. Le Président de l'UPHF, M. Artiba refuse et fait un vote global. 1 abstention et 1 contre (nous, SEL-CGT). Le reste pour.

9) Ajout d'un point à l'ordre du jour pour l'élection d'un VP RH

Hors de question pour nous de rajouter un point aussi important au dernier moment, ça peut attendre le prochain CA !

1 contre (SEL-CGT). Le reste pour.

Ensuite, on passe au vote d'une nouvelle VP ressource humaine, elle est maîtresse de conférences à l'IAE. L'ancien VP HR démissionne pour raisons personnelles. On a aucun document et une présentation à l'oral en 5 minutes.

1 contre (le SEL-CGT), 1 abstention (SGNEN-CFDT). Le reste pour.

10) Vote d'une convention pour le Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

Un monsieur présente un diaporama, car on n'a aucun document. Exemple, entre 2015 et 2017, 73 agents ont bénéficié d'achats d'appareil pour leurs handicaps.

Le problème c'est qu'on a aucun document. 1 contre (nous, SEL-CGT). Le reste pour.

11) Vote d'un avenant sur la convention avec Valutec

Il s'agit des loyers que Valutec reverse à l'UPHF.

On s'abstient car on ne sait pas ce que c'est Valutec et personne ne veut nous l'expliquer dans le conseil.

12) Vote de l'avancé des pistes des futures statuts de l'UPHF

On a reçu les documents la veille du conseil. Pour un sujet important, la Direction de l'UPHF fait tout pour éviter le débat. Elle évite que les élu.es étudient les documents en continuant de les distribuer la veille. Quoiqu'il arrive, on votera contre un document qu'on a eu la veille.

La raison de se rajout tardif ? L'ordonnance du gouvernement est sortie le 11 septembre 2018 et donc il fut aller vite, avant les autres facs pour être sûr que le dossier soit étudié par le Ministère en janvier 2019. Vite vite !

Donc en décembre 2018, les statuts doivent être votés. Aujourd'hui, il faut donc voter les grandes lignes.

La Direction promet des AG a destination des étudiant.es et de respecter les délais pour les documents. Mais bon, on y croit plus...

Sur le fond du dossier : L'ESAD deviendrait un établissement composant de l'UPHF. L'INSA aussi serait un établissement composant de l'UPHF. Donc il y aura 3 CA (Conseil d'administration) : 1 CA de l'UPHF, 1 CA de l'INSA et 1 CA de l'ESAD. Et dans l'UPHF il y aurait 2 composantes comme elles existent aujourd'hui c'est-à-dire l'IUT et la composante « Humanité et Sciences Sociales » avec leurs conseils.

Pour la répartition, ils ne savent pas encore vraiment mais la Direction avoue que certains personnels UPHF seront INSA.

Vote à bulletin secret demandé. On votera contre.

11 oui. 1 abstention. 4 non

Fin du CA à 20h